

# Accueil de SVE dans les établissements scolaires de la région PACA

# SVE – Une dynamique

- La circulaire du 29 juin 2015 incitant au développement du Service civique universel.
- L'installation des Comités Régionaux de la Mobilité visant à croiser les champs éducatifs (formel, non formel...).
- Les opportunités offertes par le nouveau programme Erasmus + 2014/2020.

# SVE – Public visé

- Les jeunes âgés de 17 à 30 ans,
- Les jeunes des pays du programme (Etats de l'Union européenne + pays partenaires),
- Quel que soit leur niveau d'études, de diplôme ou de qualification,
- Pour des expériences de 2 à 12 mois

# SVE – Pour quoi faire ?

## Expérience de volontariat

- Des missions d'intérêt général, volontaires et à temps complet.
- Dans des domaines divers : environnement, arts et culture, social, patrimoine, sports, ...
- Dans des organisations à but non lucratif.

## Objectif pour le volontaire

- Vivre une expérience formatrice, développer une citoyenneté active, découvrir une autre culture, une autre langue...

## Exemples de missions

- Organisation d'animations au sein de l'établissement (CDI, foyer, internat...),
- Sensibilisation des élèves aux questions interculturelles et à la mobilité (témoignages, expositions...),
- Appui aux missions des cours de langue ou de DNL,
- Accompagnement d'un groupe en mobilité,
- Organisation d'ateliers numériques, de cinéma, de théâtre...

# SVE – Intérêt double

## Pour le jeune

- Expérience formatrice
- Contribution aux activités quotidiennes de la structure d'accueil
- Projet co-construit entre le jeune et la structure d'accueil lui permettant une prise d'initiative et des responsabilités.

## Pour l'établissement

- Contribuer à la dynamique internationale de l'établissement,
- Développer des projets spécifiques en lien avec les relations interculturelles, les valeurs, la citoyenneté européenne...,
- Construire de nouveaux partenariats à l'échelle locale/européenne,
- Enrichir les projets dans leurs dimensions linguistiques et culturelles.

# SVE - Rôle des acteurs

## Pistes Solidaires Méditerranée

- Structure de coordination
- Agréée pour la coordination de volontaires en SVE  
Expérimentée en coordination d'accueil de volontaires pour des organismes en PACA
- Fait le lien avec un organisme d'envoi à l'étranger

## Etablissement

- Définit le cadre des missions et la durée du volontariat
- Nomme un tuteur garant de l'intégration du volontaire et du bon fonctionnement de ses missions
- Organisation logistique, avec le soutien de Pistes Solidaires Méditerranée

## DRJSCS

- Accréditation
- Suivi
- Contrôle
- Soutien à l'expérimentation

# Accompagnement personnalisé des établissements

Accompagnement à la définition des missions et à la rédaction de la demande d'accréditation SVE

Dépôt de la demande de subvention et rédaction du rapport final Erasmus +

Aide à la sélection des volontaires

Tutorat externe et des temps de rencontres collectifs entre volontaires

Soutien à l'organisation logistique et administrative

# SVE - Modalités financières

- **Subvention Erasmus +**

- Un forfait pour le voyage du volontaire,
  - Une contribution aux coûts de l'accueil : 330 € / mois / volontaire pour l'hébergement, la restauration et le transport local du volontaire...
  - Un soutien individuel au volontaire de 150 € / mois (argent de poche),
  - Un soutien linguistique via l'accès gratuit à une plate-forme en ligne,
  - Une contribution du volontaire ne peut être sollicitée que pour ses coûts de voyage, si le forfait est insuffisant.
- Une nécessaire contribution des établissements ou de leurs partenaires : logement, restauration... en nature ou financière
  - Une convention de partenariat est signée entre l'établissement et l'association coordinatrice Pistes Solidaires Méditerranée



# Conditions pour l'accueil en établissement scolaire

**L'établissement reçoit 330€ par mois** pour couvrir l'hébergement, les repas et le transport local :

- **L'établissement propose un hébergement** : CROUS, foyer de jeunes travailleurs, chambre chez l'habitant...
- Le volontaire doit pouvoir être autonome dans une chambre individuelle
- Pistes Solidaires Méditerranée peut être facilitateur, en particulier dans des territoires où des volontaires sont déjà accueillis (Marseille, Digne, Avignon, Manosque, Aix)
- **L'établissement prend en charge les repas**
- Si l'établissement est éloigné du lieu d'hébergement, **il prend en charge les frais de transport local**

# Contacts

## Pistes Solidaires Méditerranée

Marlène Benzler, coordinatrice générale et Benjamin Seignovert, chargé de mission

[sve@pistes-solidaires.fr](mailto:sve@pistes-solidaires.fr) / [marlene@pistes-solidaires.fr](mailto:marlene@pistes-solidaires.fr)

Tel : 09 52 86 00 44

54, rue du Coq 13001 Marseille

## Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Nicole Suarez, Responsable régionale des Relations Européennes et Internationales de Jeunesse, Prévention et Lutte contre la radicalisation

[Nicole.suarez@drjscs.gouv.fr](mailto:Nicole.suarez@drjscs.gouv.fr)

pistes  solidaires  
Méditerranée

